

**RAPPORT DE LA COMMISSION  
AU SUJET DU PREAVIS MUNICIPAL 03/12**

**«Réfection des WC publics de la place de la Grenade»**

---

Au conseil communal d'Aubonne

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **1 Preambule**

Conformément aux dispositions du règlement du Conseil communal d'Aubonne, la commission composée de Mme Claudia Bobst, Anne-Marie Piguet et de MM. Patrice Ansermet, Sébastien Nyitrai et Nicolas Rosat rapporte sur le préavis municipal 03/12.

Suite à une première séance de la commission, une liste de questions a été communiquée au municipal responsable. Lors d'une deuxième séance, la commission s'est rendue sur les lieux pour constater l'état de saleté déplorable de l'édicule et a ensuite entendu M. Michel Crottaz qui a répondu avec beaucoup de soin à toutes nos questions. La commission remercie notre municipal pour ses réponses diligentes.

### **2 Appréciation générale**

La commission fait sienne les constats rapportés dans le préavis : propreté douteuse, mauvaise aération, portes peu sûres, graffitis, possibilités limitées de se sécher et de se laver les mains. La mauvaise tenue des lieux n'incite pas le quidam à faire son possible pour laisser ce lieu d'aisance dans l'état dans lequel on l'aura trouvé.

La nécessité de toilettes sur la place de la Grenade ne fait également aucun doute pour la commission. Elle est nécessaire à l'exploitation du cinéma REX (accès pour des personnes handicapées). Ces WC sont également utiles lors des manifestations comme le marché aux puces ou appréciées par les touristes qui visitent notre bourg.

Nécessité faisant loi, il convient alors que ces lieux soient dans un état correct puisqu'ils font partie de l'image de notre cité. C'est dans cet esprit que 5 nettoyages par semaine sont prévus.

### **3 Considérations particulières**

Ce chapitre évoque brièvement quelques sujets débattus par la commission et qui viennent compléter les éléments du préavis.

#### Sécurité des lieux

Les questions de sécurité des lieux, suscitées par des déprédations répétées a occupé la commission, les services techniques et la Municipalité. Après avoir pesé les divers arguments, options et coûts, la décision a été prise de laisser le bâtiment ouvert de jour comme de nuit. Les options avec fermeture diminuent le service rendu aux citoyens et nécessitent de l'organisation et des portes idoines. Une option toilette payante a également été écartée, en tout cas dans un premier temps.

### Organisation des locaux

Le bâtiment ne comprendra que deux portes, donnant accès aux WC Hommes d'une part et aux WC femmes et handicapés d'autre part. Les portes se fermeront de l'intérieur par décence envers les utilisatrices et utilisateurs. La commission juge en conséquence inutile deux WC dans la partie WC femmes / handicapés. Cette remarque fait l'objet d'un vœu de la commission.

Deux fenêtres permettront une circulation d'air afin de ventiler naturellement les lieux. Le bâtiment ne sera chauffé que de manière minimale afin d'éviter le gel des canalisations en hiver.

### Urinoirs secs

Une option "urinoirs secs" a été envisagée par la commission, comme cela se fait à Morges, voir par exemple un article récent du "24 heures". Cette option possède l'avantage de ne pas occasionner de frais d'eau et d'électricité. M. Crottaz nous affirme que cette option sera étudiée en détail avant les travaux. Cette remarque fait l'objet d'un autre vœu de la commission.

### Eclairage

Un éclairage au dessus des entrées sera installé avec déclenchement sur présence. Afin d'éliminer les zones d'ombre autour du bâtiment, un candélabre sera installé sur la place ; son emplacement sera examinée avec la SEFA, prendra en compte les contraintes liées à la place de la Grenade située en vieille ville et veillera à ne point perturber les voisins de la place.

### Place de parc pour handicapé

Une place de parc pour handicapé sera attribuée au nord de la place de la Grenade (en lieu et place des bacs à sable actuels). Cette solution a été validée par nos services techniques avec l'AVACAH, la pente d'accès étant inférieure à 6%.

### Coût des travaux

Les coûts sont basés sur des devis, le poste de maçonnerie de Frs. 27'000.- comporte tous les frais de carrelage.

## **4 Rapport de la CoFin**

Le rapport de la CoFin est en annexe et fait partie intégrante du présent rapport.

## **5 Rappel des vœux**

Ce chapitre résume les vœux de la commission :

- Supprimer un des deux WC dans la partie WC femmes / handicapés
- Étudier la pose « d'urinoirs secs » avant les travaux afin de profiter de l'expérience morgienne

## 5 Conclusion

Fondé sur ce qui précède la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

- vu le préavis municipal no. 03/12 sur la réfection des WC publics de la place de la Grenade,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. *approuve la demande de crédit de Fr. 78'000.- pour la réfection des WC publics de la place de la Grenade,*
2. *autorise la Municipalité à financer cette somme par la trésorerie courante,*
3. *autorise la Municipalité à amortir ce crédit par un prélèvement au fond de réserve « Entretien des bâtiments communaux », compte 9282.14 du bilan.*

Au nom de la commission, le rapporteur

Nicolas ROSAT

Aubonne, le 15 février 2012